



SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL (SST) INITIAL

EPLEFPA de Châlons-en-Champagne

SIRET : 195 111 968 00036
NDA : 2151P002051
Cet engagement ne vaut pas agrément de l'État

CFPPA de l'Épine
52 allée du Château
51460 L'ÉPINE

Tél. : 03 26 68 66 11
Fax : 03 26 68 66 26
cfppa.somme-vesle@educagri.fr

www.eplefpachalonsenchampagne.fr



OBJECTIFS VISÉS

- Maîtriser la conduite à tenir et les gestes de premiers secours
- Réagir face à un saignement abondant ou étouffement
- Savoir alerter dans ou à l'extérieur de l'entreprise
- Repérer les situations dangereuses dans son entreprise et savoir à qui et comment relayer ces informations.
- Participer éventuellement à la mise en œuvre d'actions de prévention et de protection.

MODES DE VALIDATION

Formation courte certifiante.
Attestation de suivi et de validation des compétences acquises.



La certification qualifiée a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes: **ACTIONS DE FORMATION**



Suivez-nous sur notre page facebook : @cfppadelepine



DURÉE DE L'ACTION

- 14 heures (2 journées de 7 Heures).

DATES DE SESSION

- Calendrier consultable sur le site internet du CFPPA de l'Épine www.eplefpachalonsenchampagne.fr
- Si besoin, nous contacter.

VOIE DE FORMATION

Formation professionnelle continue

ACCESSIBILITE PSH

Pour les personnes en situation de handicap, un accompagnement spécifique peut être proposé pour faciliter leurs parcours.

N'hésitez pas à prendre contact avec notre référent handicap au 03.26.68.66.11.

CONTENUS PRINCIPAUX DE LA FORMATION

MODULE 1 : Prendre conscience de l'intérêt de la formation et de la nécessité d'être formé au SST

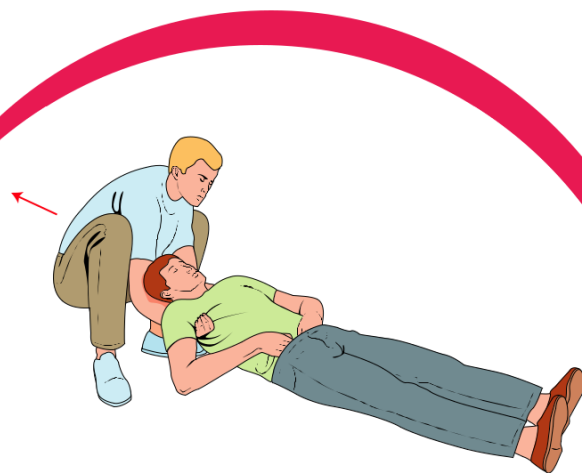
MODULE 2 : Rechercher les dangers persistants pour protéger

MODULE 3 : De protéger à prévenir

MODULE 4 : Examiner la victime et faire alerter

MODULE 5 : De faire alerter et informer

MODULE 6 : Secourir



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- Cours magistral + études de cas + mises en situation
- La formation comporte une évaluation réalisée tout au long du dispositif.
- Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'INRS, dans le référentiel de formation des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST).
- À l'issue de cette évaluation, un certificat de Sauveteur Secouriste du Travail valable 24 mois sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation continue favorable

NOMBRE DE STAGIAIRES

- Min : 6 personnes / Max : 12 personnes

DISPOSITIF D'ÉVALUATION DE L'ACTION

- Questionnaires de satisfaction
- Taux de réussite à la certification : **90%**



INFORMATION SUR LA RÉMUNÉRATION ET LES FINANCEMENTS

- Prise en charge possible OCAPIAT
- Formation éligible au CPF.
- Autres financements : (VIVEA, OPCO, plan de développement des compétences...).

PRÉREQUIS

- Connaissance de la langue française

CONDITIONS D'INSCRIPTION

- Tout public

COÛT DE LA FORMATION

15€/ Heure, soit pour un parcours de 210 € /stagiaire.

MODALITÉS D'ACCES DES DEMANDEURS

- Délais d'accès à l'action : Inscriptions demandées 15 jours avant le début de la session.

